

Lettre infos sentiers et itinéraires

Le lien entre le National, les Baliseurs, les CSI et les Correspondants environnement

Numéro 3-2019

Dans ce numéro :

- Notoriété des GR®
- Itinérance
- Chemins ruraux
- Marche en ville
- Projet ModernSIG

Sommaire :

- | | |
|--|---|
| Travaillons ensemble ! | 1 |
| Les dons : un levier pour asseoir la légitimité de la Fédération sur les GR® | 2 |
| Renforcer la notoriété des GR® sur le terrain et auprès de nos partenaires | 2 |
| Chargés de mission marche en ville | 3 |
| Protection des chemins ruraux | 4 |
| Itinérance et hébergements | 5 |
| Le GR@ccess, un an déjà ! | 5 |
| Plus de 180 000 km d'itinéraires dans la BDRando ! | 6 |
| Bon à savoir | 6 |

Travaillons ensemble !

Douze années s'étaient écoulées depuis le dernier regroupement des commissions sentiers et itinéraires, organisé en 2007 à Bugeat (Corrèze), lors du Congrès fédéral. Entre temps, nous avons assisté à deux évolutions majeures : la révolution numérique et la réforme territoriale. L'apparition du numérique a bouleversé les méthodes de travail, de nouveaux opérateurs sont apparus pour la gestion des itinéraires, et les besoins des randonneurs ont évolué. En même temps, les périmètres des régions se sont agrandis entraînant dans leur suite une adaptation de toutes les structures.



Ces paramètres nouveaux mettent en évidence la nécessité de changer nos méthodes de travail pour adopter un principe : **travailler ensemble !**

À l'intérieur de nos structures d'abord : gérer nos itinéraires sur le terrain, mais aussi via le numérique.

Dans les différentes strates fédérales ensuite : du comité départemental au régional et au national, et du national aux comités, il est nécessaire d'apprendre à communiquer et à échanger.

L'évolution des habitudes du public entraîne de nouveaux besoins que nous ne serons pas en capacité de satisfaire seuls. Si nous voulons voir vivre nos itinéraires, nous devons nous associer à ceux qui peuvent les valoriser, les mettre en tourisme en proposant des hébergements, des transports ou tout autre service facilitateur de la randonnée. Nous devons accepter également de partager notre espace avec d'autres pratiquants (non motorisés bien entendu) qui permettront par leur fréquentation d'assurer la pérennité de l'itinéraire. De plus en plus, il nous faudra travailler sous forme de projets pour chacun de nos itinéraires en constituant, par exemple, des « comités d'itinéraire » comme cela est initié sur le GR® 7.

Ne craignons pas de partager, tout en sachant conserver et défendre notre identité. La marque GR® nous appartient, mais c'est avec les autres que nous la valoriserons et la ferons perdurer.

Claudie Grossard, présidente de la CNSI

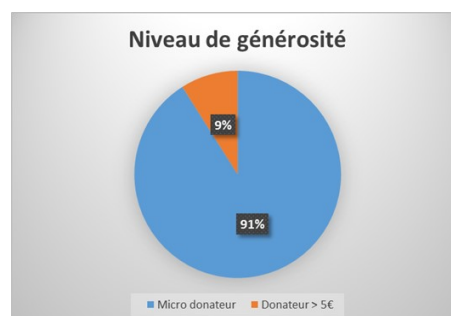
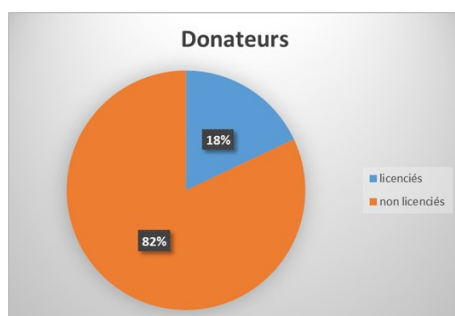
Les dons : un levier pour asseoir la légitimité de la fédération sur les GR® auprès du public et des collectivités locales

Entre mars 2017 et février 2019, 19 projets de vos comités ont reçu un avis favorable de la CNSI spéciale dons qui se réunit régulièrement pour répondre rapidement à vos sollicitations et valider les projets. Le montant total attribué à ces projets a été de 69 550 € (sur les dons 2016 à 2018). Le montant par projet : une fourchette de 300 à 6 000 €.

Les réalisations sont variées : remplacement ou construction de passerelles, sécurisation d'un GR® par la pose d'une main courante ou d'une signalétique directionnelle, pose de clôture, de marches.

Retrouvez l'ensemble des projets détaillés sur MonGR dans la rubrique « projets solidaires »

Qui sont les donateurs ? Quel niveau de générosité ?



Chez les donateurs > 5€ : le don moyen de 57 €
Le micro donateur (arrondi de panier) donne 2 €

N'hésitez pas à faire remonter vos projets !

L'appel aux dons du public est une véritable opportunité de soutenir le travail bénévole de vos baliseurs. Il vous permet aussi d'être un interlocuteur écouté et crédible auprès de vos collectivités pour mettre en place des projets de réhabilitation, de création ou de restauration d'un GR® ou GR® de Pays.

- Un dossier type « appel à projets » est disponible dans la base documentaire (dossier Aménager – Baliser – Numériser), [également en téléchargement ici](#).
- Une adresse mail pour toute question : projets-don@ffrandonnee.fr

Renforcer la notoriété des GR® sur le terrain et auprès de nos partenaires

Les GR® souffrent d'un déficit de visibilité et de notoriété sur le terrain. Pour remédier à cette situation, et dans le cadre de la politique de redynamisation des itinéraires GR®, la fédération a décidé de créer une identité visuelle sur une base graphique commune avec personnalisation pour chaque GR® et sur la base des éléments constitutifs suivants :

- Les deux lettres «GR®», associées au symbole «®», ainsi que la représentation graphique de la balise, extraites du logo MonGR.fr,
- Le numéro du GR® à l'intérieur de la lettre «R» du sigle GR,
- Le logo FFRandonnée pour renforcer la visibilité GR® = FFRandonnée,
- La thématique de l'itinéraire validée par les comités concernés puis en GHL.

Ainsi est né **le logo attributaire GR®**. Son rôle est bien de mettre en valeur la thématique de l'itinéraire. Le numéro du GR® apparaît mais plus discrètement. Ce logotype attributaire est destiné à être apposé, sous la forme d'autocollants ou par tout autre procédé technique, sur les éléments signalétiques suivants :

Lettre infos sentiers et itinéraires



- **Jalon de positionnement** sur l'itinéraire (point de départ, carrefours stratégiques, sites de grande visibilité),
- **Jalon de balisage** en cas d'impossibilité d'implanter un jalon de positionnement (voir ci-contre),
- **Panneaux de départ ou de situation,**
- **Signalétique d'identification** chez les partenaires le long des GR® (réseau des hébergeurs, par exemple).

À fin avril 2019, une vingtaine de GR® sont déjà pourvus en logos. Exemple ci-contre avec le Sentier Littoral de Normandie regroupant le GR® 21 et le GR® 223.



Vous trouverez [ici](#) le dossier comprenant ces différents logos sous 3 versions (verticale, horizontale, carrée). Différents formats de fichiers, par version, sont également proposés pour vous permettre une adaptation selon les supports d'exploitation envisagés. Les modalités techniques et graphiques d'apposition seront précisées dans l'édition 2019 de la charte du balisage et de la signalisation.

Renforcer la visibilité fédérale sur le terrain constitue une action parmi d'autres d'une opération de redynamisation d'un GR®. Ce dernier ne peut se développer et devenir un itinéraire majeur qu'avec le soutien de tous : institutionnels, hébergeurs, associations, professionnels du tourisme. La FFRandonnée a ainsi réalisé, avec le concours du mécénat de GRTgaz, une plaquette institutionnelle, commune aux 50 GR® du schéma national, pour faire connaître la démarche fédérale auprès de partenaires. Vous trouverez [ici](#) cette plaquette, également disponible en version papier.

En fonction des besoins exprimés en réunion de lancement de chaque redynamisation de GR®, un feuillet spécifique 4 pages peut être inséré dans cette plaquette pour communiquer spécifiquement sur le plan d'actions du GR®. Vous trouverez [ici](#) un exemple de ce feuillet spécifique appliqué au **GR® 2 Au fil de la Seine**.

Contact pour toutes précisions sur les modalités de réalisation de ces feuillets : Valérie Lecurieux (vlcurieux@ffrandonnee.fr)

Marche en ville : désignation de chargés de mission au sein des comités

La France s'urbanise. Plus d'un français sur deux réside « en ville ». Il veut marcher, se promener, randonner près de chez lui. Il découvre de nouvelles vertus à la marche : santé, lien social, tourisme, lutte contre le changement climatique. Organisation de randonnées, de manifestations, création d'itinéraires, la fédération et ses comités développent des activités dans l'espace urbain. Mais sans le dire !

Au moment où la récente loi d'orientation sur les mobilités reconnaît les « mobilités actives » il est important de valoriser l'action de la fédération dans l'espace urbain. Nous devons, comme dans l'espace rural, devenir les acteurs de référence de la marche dans l'espace urbain.

Pour cela, Robert Azaïs, président fédéral, et le comité directeur ont souhaité que la fédération se dote d'un cadre pour développer les activités fédérales dans les espaces urbains. C'est le rôle de la mission marche en ville pilotée par Denis Cheminade.

Au terme d'une large concertation avec les comités, la mission propose un cadre de référence pour la marche en ville ([téléchargeable ici](#)). Ce document, évolutif, a pour but - en interne - de préciser les objectifs que nous poursuivons et, vis-à-vis de nos partenaires, de servir de « carte de visite ». La concertation est intervenue dans le cadre de l'élaboration de la loi sur les mobilités actives pour promouvoir la promenade et la randonnée dans les espaces urbains, et valoriser le rôle des comités dans les politiques publiques.

Pour aller plus loin les comités ont été invités à désigner des chargés de mission marche en ville. **Prochain objectif** : assurer la présence des représentants de la fédération dans les futurs « comités des partenaires » que mettront en place les AOM (Autorités Organisatrices des Mobilités) créées par la loi d'orientation sur les mobilités.

A pied, à vélo, bien dans ma ville !

Les mardi 17 et mercredi 18 septembre 2019, à Dijon, l'association Rue de l'Avenir, organise à la Maison des sciences de l'homme deux journées avec visites urbaines, échanges et débats autour du thème modes de déplacement actifs santé et bien-être en ville.

Cette manifestation à laquelle la fédération apporte son soutien, s'inscrit dans le programme à plus long terme de collaboration entre la fédération et rue de l'avenir. Pour promouvoir la marche comme mobilité active : [renseignements, inscriptions ici](#).

Protection des chemins ruraux



De tous temps, les chemins ruraux ont été à la base de nos itinéraires de randonnées pédestres. Au fil des années, ils ont subi des régressions et des agressions soit du fait du développement de l'urbanisation ou de la création d'infrastructures routières, soit par le développement de l'agriculture intensive, soit par l'accaparement par des riverains.

Notre fédération a toujours été partie prenante dans leur défense avec l'appui du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) depuis la loi de décentralisation du 22 juillet 1983.

Mais, il est temps de mener une véritable « reconquête » des chemins ruraux de chaque commune, et d'imaginer la mise en place d'un « inventaire » des chemins ruraux qui permettra :

- De constituer une base pour les futurs acteurs de la vie communale, une référence pour l'avenir, en particulier pour les travaux d'infrastructure, et pour faciliter les apports aux Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunal (PLUI),
- D'avoir une connaissance exhaustive de l'existant de ces chemins, donc du patrimoine communal,
- De servir de support à la création éventuelle de nouveaux itinéraires dans le cadre d'un développement maîtrisé des sports de nature,
- De constituer un document de travail pour le schéma des trames vertes, les continuités écologiques,
- De lancer éventuellement une démarche cohérente de concertation sur les chemins ou portions de chemins « accaparés » ou « rognés » évitant ainsi le risque de la prescription trentenaire.

Nous parlons là d'un inventaire de tous les chemins ruraux :

- Ceux supports d'itinéraires balisés,
- Les autres chemins ruraux utilisés par ailleurs,
- Les chemins abandonnés, embroussaillés, non utilisés, qui sont bien souvent des réservoirs de biodiversité.

Notre fédération a mis en place en 2016, et a relancé en 2018 un groupe de travail, à la demande de la CNSI, sur les chemins ruraux rassemblant des fédérations des « usagers de la nature ». Trois démarches guident les travaux du groupe national à ce jour :

- Proposer aux comités une méthodologie pour intervenir au plus tôt dans la mise en place ou la révision des PLUI,
- Tenter de réformer les articles législatifs relatifs aux échanges de chemins à introduire dans un futur projet de loi,
- Tester une méthode de travail pour la réalisation de l'inventaire des chemins ruraux à partir d'une dizaine de communes volontaires et la mise en place, par commune, d'un groupe de travail rassemblant les usagers de la nature. Une méthodologie, déjà utilisée dans les Hauts de France, sera prochainement expérimentée dans les Pays de la Loire pour en tirer un savoir-faire

Rendez-vous en début d'année prochaine !

Itinérance et hébergements

À tous les niveaux de la fédération, nous sommes attachés à nos GR®, la marque blanche et rouge connue de tous. Mais GR®, Sentier de Grande Randonnée, signifie itinérance (même s'il n'est pas interdit d'y faire de belles randonnées à la journée).

Pour l'itinérance, que faut-il ? Un beau GR® certes, mais aussi les infrastructures essentielles, moyens d'accès et hébergements. La valorisation et la pérennisation de nos GR® ne pourra se faire sans les hébergements. Quand nous pensons hébergements, nous pensons d'abord refuges en montagne ou, ailleurs, gîtes d'étapes, des structures parfois lourdes à gérer et à entretenir.

Pour autant, actuellement, de nouveaux types d'hébergements apparaissent qui présentent d'heureuses alternatives au conventionnel. Parmi celles-ci, les aires de bivouac ne doivent pas être négligées, qu'elles soient campings traditionnels (hors pleine saison), aires spécialement aménagées pour les randonneurs avec tentes ou cabanes à disposition, points d'eau, etc. Toutes ces formes doivent être encouragées et développées. Citons par exemple, cet entrepreneur, menuisier de son état, qui fabrique des cabanes pour randonneurs, [voir ici](#). Pour visualiser les hébergements alternatifs à ceux plus conventionnels, [cliquez ici Bivouac du Massif central - La première aire inaugurée](#).

Lorsque vous avez dans l'idée de créer un nouveau beau GR®, ayez le réflexe de vous poser cette question « Y aura-t-il des hébergements sur l'itinéraire ? » Sans hébergement, le GR® ne pourra pas vivre et remplir sa mission.

Le GR@ccess, un an déjà !

Le nouveau service d'abonnement aux données géographiques et descriptives des itinéraires GR® naissait le 6 avril 2018... un an déjà !

Le connaissez-vous ? L'utilisez-vous ? Le recommandez-vous ?

Y retrouvez-vous les données collectées par vos équipes ?

Grâce à une fréquentation du site monGR supérieure de 5 % par rapport à la même époque l'année dernière, le GR@ccess gagne en notoriété, et nous en avons vendu plus de 3 000 depuis son lancement.

Grâce au travail des équipes des 85 comités départementaux maintenant signataires du Programme Numérique Fédéral (Les Côtes d'Armor et La Réunion viennent de rejoindre le dispositif), le GR@ccess s'est enrichi. Il propose aujourd'hui 45 000 km de GR® décrits et 400 suggestions d'itinérance entre 2 et 7 jours. Les fonctionnalités se sont perfectionnées : l'affichage des hébergements les plus proches de l'itinéraire sélectionné ou encore l'ajout des points de restauration.

N'oublions pas ses outils cartographiques très performants : [en savoir plus \(https://bit.ly/2MMzlsi\)](https://bit.ly/2MMzlsi).

Nos enjeux aujourd'hui ?

- Continuer à augmenter les contenus, à multiplier la description des itinéraires, pour donner envie à ceux qui ont souscrit un abonnement de le renouveler et aux autres de l'acquérir,
- Continuer à le faire connaître de plus grand nombre. Baliseurs, collecteurs, gestionnaires, administrateurs locaux, référents édition et Publiweb, vous êtes les contributeurs qui font le GR@ccess, devenez ses premiers ambassadeurs.



Directeur de la
publication : Didier Babin

Comité de rédaction :
Claudie Grossard
Valérie Lecurieux
Laurence Russat

**Le lien entre le
National, les
baliseurs, les CSI
et les
correspondants
environnement**

**Une adresse pour
nous contacter :**

lisi@ffrandonnee.fr

Plus de 180 000 km d'itinéraires dans la BD Rando !

Comme chaque début d'année, nous avons procédé à la mise à jour du fichier relatif à la répartition du réseau d'itinéraires, fédéraux ou pas, enregistrés dans la BD Rando.

Toutes catégories confondues (GR®, GR® Européens, GR® de Pays, PR labellisés, autres itinéraires non fédéraux, la BD Rando totalise **187 432 km** d'itinéraires (métropole et DOM-COM). Nous dépassons ainsi le chiffre clé des 180 000 km d'itinéraires, utilisé dans nos actions de communication et de valorisation au plan national.

La répartition est faite par :

- catégorie d'itinéraires,
- départements, DOM-COM et même les portions situées dans les pays voisins.

Quelques explications concernant la méthode de production des valeurs :

- Une distinction est réalisée entre kilométrage d'itinéraires et kilométrage de sentiers supportant les itinéraires (un sentier pouvant servir de support à un ou plusieurs itinéraires).
- Depuis 2016, nous avons homologué en GR® les Sentiers Européens. Ils sont donc identifiés en tant que tel.
- Les itinéraires « non fédéraux » correspondent aux itinéraires qui ne font pas partie d'une démarche qualité fédérale (hors GR®, GR® de Pays et PR labellisés). Il s'agit essentiellement de PR dont le volume saisi dans BD Rando a sensiblement augmenté.
- Quel que soit le type d'itinéraire ou les sentiers supports d'itinéraire(s), le kilométrage indiqué n'est pas le kilométrage d'itinéraires gérés par chaque comité mais le kilométrage d'itinéraires situés dans le département en question. Ainsi, un comité A peut être gestionnaire d'un ou d'une portion d'itinéraire situé dans le département B, cet itinéraire sera comptabilisé dans le département B.

Pour retrouver les données relatives à votre département ou à votre région, il suffit de cliquer [ici](#).

Bon à savoir !

Nouvelle procédure de traitement des signalements d'anomalies IGN à partir du 1^{er} juillet 2019 qui succède aux habituels échanges de *fiches d'anomalies* envoyées par l'IGN. Les fiches d'anomalies ne seront plus transmises par courriel, mais *via l'Espace collaboratif IGN*. Vous trouverez [ici un tutoriel](#) qui vous aidera dans la prise en main de l'interface.

Vers une modernisation de notre système d'information géographique : le projet ModernSIG. La mise en place du SIG fédéral ou encore BDRando qui permet de valoriser tous nos savoir-faire, notamment au travers des cartes IGN mises à jour régulièrement à partir de nos données, couplé à des données descriptives et éditoriales, constitue, à ce jour, un SIG d'une valeur exceptionnelle bénéficiaire à tous les niveaux de la FFRandonnée.

Toutefois, certains logiciels composant notre BDRando ne sont plus supportés par les fournisseurs et doivent être remplacés ; de plus, les utilisateurs avaient fait des demandes que nous nous devions de satisfaire.

Tenant compte de cette contrainte, la fédération a lancé en février 2019 un projet global de modernisation de sa plateforme SIG — le projet ModernSIG— dont les objectifs sont de disposer d'une plateforme modernisée permettant de résoudre la problématique d'obsolescence technique, d'améliorer les performances de nos outils et bénéficier des nouvelles avancées technologiques, et d'assurer l'évolutivité de la solution pour tenir compte des besoins exprimés par les utilisateurs BDRando sur de nouvelles fonctionnalités et faciliter l'exploitation et la distribution des données collectées pour les différentes strates fédérales.

Une étude est en cours dont les résultats seront présentés au du bureau fédéral du 2 juillet 2019. A suivre ...